

# Badminton Club Vevey

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale du lundi 22 mars 2004 à l'ASLPN

---

Excusés : Mallory Cochard, Patrice Wenger, Christian Spuehler

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale  
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2004 est accepté à l'unanimité.
2. Rapport annuel du Comité  
Comme à l'accoutumée, chaque délégué présente son rapport.
  - a) Mouvement juniors  
Selon Marie-Claire Duperret, il n'y a pas eu beaucoup de changements par rapport à l'année dernière. Les juniors bénéficient toujours de l'entraînement donné par notre entraîneur professionnel Alexei Chumacov. En tenant compte des 5 jeunes qui ont commencé cette année, notre effectif s'élève actuellement à 20 juniors, parmi lesquels 10 à 15 viennent régulièrement.  
  
Cette année, nous n'avons pas pu organiser le tournoi juniors en raison de notre tournoi et du manque de disponibilité de la salle du CESSEV. Nous espérons pouvoir le faire l'année prochaine.  
  
Par manque d'information et de motivation, les juniors n'ont participé à aucun tournoi. Ils n'ont, entre autre, pas reçu les informations concernant le tournoi Yonex. Marie-Claire Duperret pense qu'il faudrait les pousser et les motiver davantage. Angélique Henry propose de s'investir dans ce sens en essayant de les faire participer aux tournois l'année prochaine et/ou au Dondainaz. Le Président propose que le Comité fasse parvenir une communication aux juniors et à leurs parents pour tenter de les motiver davantage.
  - b) Dondainaz  
Monsieur Thompson nous communique les résultats de notre équipe Dondainaz. Il rappelle que cette année encore, en raison du manque de joueuses et joueurs, nous n'avions qu'une équipe inscrite. Jusqu'à l'année dernière, nous avons toujours joué les finales mais cela n'a pas été le cas cette année car il nous manquait un point. Monsieur Thompson regrette qu'il n'y ait eu que 3 équipes dans le groupe et précise que Vevey est arrivé 3<sup>ème</sup>.  
  
En ce qui concerne la participation éventuelle du club de Vevey en Dondainaz l'année prochaine, rien n'a encore été décidé.  
  
Monsieur Thompson nous informe que le club de Vevey organisera le 16 mai 2005 un tournoi au CESSEV regroupant 6 équipes Dondainaz. Il souhaiterait, à cette occasion, obtenir un peu d'aide de la part des autres membres du club pour l'organisation. Une information sera transmise en temps voulu.
  - c) Equipe 4<sup>ème</sup> ligue - Rapport de son capitaine Philippe Schmutz  
Philippe Schmutz nous annonce un bilan de l'année écoulée très positif puisque son équipe a terminé 5<sup>ème</sup> sur 14. Il est très satisfait de la saison, le résultat étant meilleur que celui de l'année dernière. Philippe tient à féliciter toute son équipe et plus particulièrement Vincent Puccio pour avoir remporté tous ses simples et Jean-Daniel Koch pour ses progrès et son assiduité durant la saison. Il remercie également Carole Bapst qui, après avoir rejoint l'équipe en cours de saison, a gagné la plupart de ses matches.

Philippe Schmutz est tout à fait disposé à poursuivre son rôle de capitaine de la 3<sup>ème</sup> équipe, si personne n'y voit d'inconvénients. Toutefois, il souhaiterait que :

- Le Comité se réunisse plus tôt que les années précédentes pour définir les effectifs de chaque équipe (qui joue et dans quelle équipe)
- Les réunions entre capitaines d'équipes et entraîneurs, entre joueurs, etc ... lui soient communiquées moins tardivement afin qu'il puisse y participer.

d) Equipe 4<sup>ème</sup> ligue (capitaine Fabrice Ducrest)  
En l'absence de son capitaine, Bruno Magoni nous communique que son équipe est arrivée 1<sup>ère</sup> de son groupe. Elle réintègrera donc la 3<sup>ème</sup> ligue l'année prochaine.

e) Equipe 2<sup>ème</sup> ligue - Rapport de son capitaine Nicolas Gügi  
Nicolas Gügi rappelle que l'objectif de début de saison était de monter cette équipe en 1<sup>ère</sup> ligue. Malheureusement, ce ne sera pas encore pour cette année puisque notre équipe de 2<sup>ème</sup> ligue a fini 2<sup>ème</sup>, à 6 points derrière les 1ers du Groupe.

Le capitaine regrette d'avoir manqué de peu cette promotion tant attendue mais tient à féliciter et remercier tous ses joueurs pour leurs résultats et l'esprit d'équipe dont ils ont fait preuve.

Le Président remercie tous les capitaines pour le travail accompli durant toute la saison.

f) Non licenciés  
A la demande de Heinz Gügi, depuis début mars 2004, un entraînement pour non compétiteurs a été mis sur pied. Les cours ont lieu un jeudi sur deux et sont donnés par Raphaëlle Arnaud. Monsieur Gügi relève que grâce à ces entraînements, l'effectif a augmenté. Il profite de l'occasion pour remercier Raphaëlle.

Heinz Gügi nous informe également que certains frontaliers travaillant chez Nestlé souhaiteraient pouvoir faire une heure de badminton avant de rentrer chez eux le soir. Malheureusement, l'heure mise à disposition pour les non licenciés, soit 19h00-20h00 ne leur convient pas car trop tard pour eux. Serait-il donc possible de trouver une solution pour qu'ils puissent jouer de 18h00 à 19h00 ?

Marie-Claire Duperret se charge d'en parler lors de la prochaine séance de Comité.

g) Rapport annuel du Président

#### Camps d'entraînement pour compétiteurs

Du 20 au 24 août dernier, un camps d'entraînement a été organisé par Charly Fawer à Marin (NE). Treize personnes y ont participé et ont ainsi pu bénéficier durant 4 jours des entraînements donnés par David Perret.

Ce camps s'est très bien passé et les participants ont émis le souhait que cela soit renouvelé. Une nouvelle expérience aura donc lieu cette année du 26 au 29 août 2004, si tout va bien au même endroit. Un formulaire d'inscription sera envoyé aux personnes concernées en temps voulu mais moins tardivement que l'année dernière.

En sa qualité de Président, Bruno Magoni tient à féliciter Charly Fawer qui a très bien su gérer la situation, malgré une organisation au pied levé.

#### Sponsoring pour compétiteurs

Kawasaki et Victor nous ont proposé un sponsoring. Nous avons comparé les deux offres au niveau qualité-prix et avons finalement opté pour Kawasaki, la coupe des vêtements Victor n'étant pas idéale pour les filles. L'offre de Kawasaki nous a permis de bénéficier d'un rabais de 60 % sur notre première commande. Les 20 personnes concernées sont assez contentes de leur équipement.

Bruno Magoni tient à préciser que si Kawasaki a été préféré à Victor c'est surtout parce qu'ils ont accepté un sponsoring de courte durée. En effet, notre but était avant tout de pouvoir bénéficier d'un rabais de 60 % sur la quantité plutôt que de promouvoir la marque à long terme. A ce jour, aucun contrat de sponsoring n'a été signé.

Bruno Magoni relève le fait que nos relations avec le magasin de sports Altmann sont devenues difficiles, entre autre, depuis qu'ils nous ont fait « faux bond » lors de notre dernier tournoi. En effet, un stand de cordage Altmann avait été prévu et ils ne sont pas venus. Ils n'ont également pas fait d'efforts particuliers au niveau du matériel et nous ont fait comprendre qu'il leur était devenu difficile de travailler avec Yonex. Certaines personnes profitent de l'occasion pour relever le fait que malgré leur statut de « membre du club de Vevey », aucun rabais ne leur est accordé lorsqu'ils font corder leur raquette ou achètent du matériel.

Le Président reprendra contact avec Altmann à ce sujet et/ou tâchera de trouver une autre solution pour le cordage des raquettes. Ce point sera traité lors de la prochaine séance du Comité.

Bruno Magoni nous informe que Wilson va peut-être s'implanter en Suisse romande l'année prochaine, il est possible que nous organisions avec eux un sponsoring à plus long terme. Quant à Yonex, il ne sponsorise plus les petits clubs.

Nigel Weedon souhaiterait savoir si, malgré le fait que Yonex ne sponsorise plus les petits clubs, nous continuerons à acheter nos volants chez eux l'année prochaine. Il rappelle que par ce biais, nous bénéficions d'un rabais sur les cordages et sur les chaussures (20 %).

Bruno Magoni l'informe que nous recevons de la publicité pour d'autres volants. Il rappelle que c'est à Fabrice Ducrest, responsable des volants de voir avec le Comité si ces offres sont intéressantes. Quoi qu'il en soit, Yonex continue de vendre ses volants à tous les clubs intéressés par le biais du magasin de sport avec lequel traite habituellement le club.

#### Tournoi de Vevey Riviera

Les 4 et 5 octobre 2003 a eu lieu le tournoi de Vevey Riviera. Tout s'est bien passé. Le bénéfice de CHF 3'000.00 a été équitablement réparti entre les deux clubs organisateurs (Vevey et Montreux).

Christine Buhagar souhaiterait savoir pour quelles raisons les deux clubs se sont associés pour l'organisation de ce tournoi.

Bruno Magoni rappelle que cette décision avait été prise à l'époque où il n'y avait pas assez de ressources au sein du BC Vevey pour organiser une telle manifestation. Il précise qu'il ne verrait aujourd'hui pas l'intérêt, pour le club de Vevey, de se lancer seul dans l'aventure si ce n'est sur le plan financier. Nous en serions capables mais le club Riviera organiserait alors son propre tournoi et cela nuirait aux deux clubs puisque l'on sait que le taux de participation aux tournois est en baisse. Ajouter un tournoi au calendrier ne serait donc pas la solution.

#### AVB-FSB

Bruno Magoni nous informe qu'il n'y a rien de particulier à annoncer concernant l'AVB et la FSB.

Il rappelle leurs sites internet, soit respectivement : [www.badmintonvd.ch](http://www.badmintonvd.ch) et [www.iconline.ch](http://www.iconline.ch) (consultation résultats licenciés en Suisse).

#### Abandon du nouveau logo

L'année dernière, nous avons présenté une dizaine de logos aux membres présents à l'Assemblée Générale en leur demandant de leur attribuer des notes. Malheureusement, aucun logo ne s'était démarqué spécialement. L'opération a donc été reconduite auprès des membres du Comité avec une nouvelle série de logos. Fiasco total ! Le projet a donc été abandonné pour la saison 2004.

### 3. Présentation des comptes

Derek Thompson commente les comptes 2003 qui laissent encore apparaître une perte s'élevant cette année à CHF 6'813.00 (CHF 2'838.00 en 2003), plus mauvais résultat constaté à ce jour dans le club.

Le vérificateur des comptes relève un certain manque de discipline tant au niveau de la gestion des boîtes de volants qu'au niveau des amendes.

Précision : Ne figure pas dans les comptes, un montant de CHF 2'000.00 qui nous sera versé en décembre 2004 par Jeunesse et Sports pour le dédommagement de l'entraîneur juniors, Alexei Chumacov.

Le Président nous informe que lors de sa dernière séance, le Comité a décidé de prendre quelques mesures pour rééquilibrer les comptes, soit :

1. Meilleure gestion du stock de volants
2. Le club ne payera plus les volants d'entraînement
3. Augmentation des cotisations

L'annonce de ces mesures amène quelques commentaires dont, entre autre, le fait qu'il ne sera pas facile de gérer les entraînements si chaque joueur vient avec ses propres volants (certains exercices nécessitant 10 volants à la fois).

La majorité des membres présents à l'Assemblée Générale propose :

- Paiement des volants d'entraînement par le club
- Participation financière des joueurs licenciés pour les volants d'entraînement (juniors pas concernés)
- Remboursement 50 % des tournois aux licenciés voire pas de remboursement du tout (juniors pas concernés),

Le Président prend note de cette proposition et la présentera au Comité lors de sa prochaine séance.

En ce qui concerne le règlement des cotisations, Monsieur Thompson nous informe que sur 154 membres, seuls 118 ont payé leur cotisation. Ceci étant dû, en partie, au fait que certaines personnes ont quitté le club alors que nous n'avons jamais été officiellement informés de leur départ.

Le Président précise que nous pouvons contrôler qui, parmi les licenciés, n'a pas payé sa cotisation mais cela n'est pas le cas pour les nouveaux membres qui viennent jouer régulièrement et qui ne sont pas inscrits au club. Il n'est pas possible de contrôler s'ils ont payé ou pas. Bruno Magoni nous demande donc d'être attentifs aux « nouvelles têtes » et de signaler ces personnes au Comité pour qu'elles puissent être inscrites comme « membres ».

Le Président précise également qu'il a été souple jusqu'à présent au niveau du paiement des cotisations mais sera plus dur à l'avenir. En effet, une personne qui n'aura pas payé à la suite du premier rappel verra sa cotisation augmenter de CHF 50.00, montant correspondant aux frais d'inscription.

#### 4. Rapport du vérificateur des comptes

En l'absence du vérificateur, le Président donne lecture du rapport de Monsieur Patrice Wenger daté du 9 mars 2004. Celui-ci précise qu'après pointage des pièces bancaires et examen du compte d'exploitation et bilan de l'exercice 2003, il a pu constater une diminution de la fortune de CHF 6'813.00. Après utilisation des réserves, la fortune du club s'élève à CHF 31'637.00. Il remercie Monsieur Thompson pour la bonne tenue des comptes et recommande aux membres présents à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au trésorier.

#### 5. Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. Elle donne décharge au Comité et au vérificateur.

#### 6. Présentation du budget

M. Thompson commente le budget qui, avec les mesures prévues, devrait présenter un déficit d'environ CHF 1'650.00.

#### Sorties extra-badminton

Nicolas Gügi propose qu'un petit budget soit alloué au Comité pour un souper regroupant tous les membres du club ou toutes les équipes interclubs. Cela remplacerait notre tournoi interne.

La proposition sera examinée lors du prochain Comité.

#### 7. Approbation du budget

Comme mentionné au point 3, les mesures prises pour rééquilibrer les comptes n'ont pas toutes été suivies par les membres présents à l'Assemblée Générale. En conséquence, le budget sera modifié après décision du Comité.

## 8. Election du Comité et du vérificateur des comptes

Le Président remercie les membres du Comité actuel pour le travail accompli tout au long de l'année et leur rappelle que sans leur aide, ce club ne serait pas aussi dynamique.

Après votation, le nouveau Comité se présente de la manière suivante :

Bruno Magoni	Président
Raphaëlle Arnaud	Vice-présidente
Derek Thompson	Caissier
Mallory Cochard	Secrétaire
Marie-Claire Duperret	Membre du Comité (Mouvement juniors)
David Wagner	Membre du Comité
Charly Fawer	Membre du Comité

Ce Comité, représenté par 7 membres, est conforme à nos statuts.

Patrice Wenger	est réélu en tant que vérificateur des comptes
Jean-Daniel Koch	est élu en tant que suppléant

## 9. Divers

- La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 21 mars 2005 à 20h00 au foyer ASLPN, Vevey.
- Des remarques de la part des 3 équipes interclub ont été faites concernant l'entraînement donné par Alexei Chumacov le jeudi au CESSEV : manque d'intensité, pas assez de correction. Le Président rappelle que nous avons de fortes têtes au sein du club et c'est la raison pour laquelle il nous faut un entraîneur qui sache se faire respecter, ce qui ne correspond pas au caractère d'Alexei.
- Nigel Weedon fait remarquer qu'il y a un manque de respect pour l'entraîneur. En effet, l'entraînement commence à 20h30 au lieu de 20h00 car soit les joueurs ne sont pas encore chauds, soit ils arrivent en retard. Le Président confirme ce manque de discipline et demande que chaque joueur se remette en question personnellement.
- La saison prochaine, nous n'aurons plus deux heures d'entraînement le jeudi mais une heure avec David Perret. Celui-ci propose éventuellement 1h30 trois fois par mois. L'heure que l'on supprime le jeudi sera compensée le mardi à l'Aviron de 20h00 à 21h00 si un entraîneur est disponible.
- Les juniors bénéficient actuellement de 2 heures d'entraînement par semaine mais il est possible que ces deux heures soient transformées en 1h30 intensives. Afin qu'ils soient davantage encadrés, Marie-Claire Duperret sera secondée, la saison prochaine, par Raphaëlle Arnaud.
- Raphaëlle Arnaud rappelle que si quelqu'un du club souhaiterait donner les entraînements aux juniors à la place d'Alexei, ce serait beaucoup plus pratique pour eux d'avoir quelqu'un en interne qui pourrait faire le lien avec les licenciés (équipes interclubs).
- Bruno Magoni confirme que le club prend en charge les frais d'inscription aux cours Jeunesse & Sports. Nigel Weedon rappelle cependant que les personnes ayant suivi ces cours doivent suivre un cours de perfectionnement tous les deux ans, faute de quoi l'attestation J&S n'est plus valable.
- Nigel Weedon souhaiterait que l'on clarifie les exigences concernant les joueurs autorisés à s'entraîner le mardi à Blonay avec la 1<sup>ère</sup> équipe. Le club de Blonay était disposé à offrir ses infrastructures le mardi et en contrepartie, leurs joueurs pouvaient venir jouer au CESSEV le jeudi et profiter de l'entraînement donné par Alexei Chumacov.

Le Président rappelle les critères de sélection pour pouvoir s'entraîner le mardi à Blonay :

- Tous les joueurs sélectionnés dans la 1<sup>ère</sup> équipe, y compris les remplaçants.  
Il y a cependant deux exceptions, soit : Raphaëlle Arnaud a pu monter car il manquait des filles. Elle avait un niveau juste suffisant mais a quand même été acceptée. Christian Spühler qui est toujours resté membre malgré la licence qu'il a prise à St-Maurice. Il jouera l'année prochaine en 3<sup>ème</sup> ligue mais a demandé s'il pouvait s'entraîner le mardi à Blonay.
- La sélection se fait ensuite cas par cas. Les capitaines d'équipes peuvent proposer des joueurs selon les critères suivants : niveau technique, caractère de la personne, place à disposition.

- Christine Buhagar se demande s'il ne devrait pas y avoir plus régulièrement des séances telle que celle qui avait eu lieu en début de saison regroupant tous les joueurs et capitaines des 3 équipes. Le Président a effectivement pour but d'essayer d'améliorer le lien entre les 3 équipes en organisant une séance regroupant le Comité et les capitaines 2 ou 3 fois par saison. Il souhaiterait également mettre en place des séances avec tous les joueurs, les capitaines et les entraîneurs.
- La candidature de Charly Fawer a été proposée pour tout ce qui concerne l'organisation des activités annexes. Le Président rappelle que toutes les propositions relatives à des activités annexes peuvent être transmises au Comité soit par écrit soit par oral à l'un de ses membres.
- Raphaëlle Arnaud tient à préciser que malgré les 7 personnes qui sont au Comité, il y a encore beaucoup de travail. Si d'autres personnes, en dehors du Comité, souhaiteraient les aider, elles sont les bienvenues.
- Nigel Weedon rappelle qu'il a toujours les clés du fitness de l'Aviron à disposition des membres du club. Il trouve dommage que peu de personnes s'y intéressent alors que ce local est prêté gratuitement par la Commune le lundi, mercredi et vendredi de 20h00 à 22h00.
- Heinz Gùgi demande s'il est toujours possible de jouer le samedi matin au CESSEV. Il souhaiterait que soient mentionnés sur notre site internet les samedis où la salle est disponible. Le Président confirme que ceci est prévu mais a de la peine à recevoir ces informations du CESSEV. Il rappelle qu'une clé est maintenant indispensable pour ouvrir le bâtiment. Celle-ci est à disposition auprès de David Wagner.
- Heinz Gùgi souhaiterait savoir si le club prête des raquettes aux membres. Le Président rappelle qu'à l'époque, il y a avait 5 raquettes à disposition dans chaque salle. Aujourd'hui, il semblerait que ce matériel ait disparu. Le Comité se charge de voir avec les membres s'ils auraient de « vieilles » raquettes à mettre à disposition. A défaut, le club pourrait en acheter deux ou trois.
- Raphaëlle Arnaud souhaiterait que les personnes en possession d'une clé (CESSEV ou Aviron) s'annoncent afin que le Comité puisse procéder à l'inventaire des clés.
- Fabienne Schwarz annonce qu'elle arrête le badminton après 12 ans passés au sein du club de Vevey. Elle remercie son équipe interclub ainsi que tous les autres membres pour toutes ces années passées en leur compagnie.
- Philippe Schmutz remercie tous les membres du Comité pour leur excellent travail.

La séance est levée à 22h15. Toutes les personnes présentes sont invitées à partager un verre et une agape.

Vevey, le 30 mars 2004 rc